

Jacques-Josué Cardonnet

sieur de Cambonéral

Jacques-Josué Cardonnet, sieur de Cambonéral, naît à Saint Jean de Gardonnenque le 2 Décembre 1744, au 108 Grand Rue. Issu d'une lignée de notables huguenots, enrichis dans la tannerie, ce juriste libéral s'identifie à la bourgeoisie urbaine locale dont les membres, disciples des Encyclopédistes, voient leur puissance ascendante marquer la fin du siècle.

En 1789, Josué Cardonnet est élu maire et consul de sa ville natale. Cet homme de progrès, en lutte pour la liberté civile, l'égalité des droits et la tolérance religieuse, accueille avec enthousiasme la nouvelle de la prise de la Bastille.

Réinstallé dans ses fonctions en Février 1790, il instrumentalise la Fête de la Fédération du 14 Juillet suivant, afin de clore les violences révolutionnaires et les haines religieuses. Dans une mise en scène destinée à frapper les esprits, on vit au milieu d'une foule exaltée, le pasteur embrasser le prêtre, devant un autel de la patrie surmonté du serment civique. L'historien Jules Michelet, témoigne dans son "Histoire de la Révolution Française" de la force du symbole tissé par Cardonnet : « Les religions fraternisent au lieu même de leur combat, à la porte des Cévennes, sur les tombes des aïeux qui se tuèrent les uns les autres, sur les bûchers encore tièdes... »

Poursuivant son ascension politique, le 30 Septembre 1791 Josué Cardonnet est élu au Conseil d'administration du District d'Alès qu'il va présider puis, par 371 suffrages sur 477, il devient membre du Conseil du Département du Gard, dont il prend la présidence (Novembre 1791). Ses nouvelles fonctions l'appellent à arbitrer des affrontements impitoyables, dans un Midi languedocien où les oppositions confessionnelles séculaires, exacerbées par la politique religieuse de la Constituante, ont relayé les clivages sociaux.

Josué Cardonnet doit tour à tour écarter la menace monarchiste du troisième camp de Jalès et lutter contre les factieux des sociétés jacobines. Il appelle, en vain, ses concitoyens à la réconciliation.

En Juin 1793, la chute des Girondins entraîne la révolte du département du Gard contre la Convention Montagnarde. Josué Cardonnet, bien que redoutant la guerre civile, se jette dans l'aventure fédéraliste. Il cautionne la mobilisation de « l'Assemblée Représentative des Communes du Gard » et assume l'organisation armée de l'insurrection. La réaction de la Convention est foudroyante. Six mille hommes de l'armée des Alpes, dirigés par Carteaux, fondent sur Pont Saint Esprit, ville dans laquelle les unités combattantes du Gard se sont retranchées.

Josué Cardonnet s'engage et tente de leur porter secours (il réquisitionne des mulets pour le transport de canons). Mais l'armée gardoise est contrainte à la capitulation.

Avec l'arrivée, à Nîmes de Jean Borie, représentant en mission de la Convention, une terrible répression s'abat sur le département. Les autorités qui ont choisi le fédéralisme sont destituées. Josué Cardonnet, destitué de son poste à la tête du Département, se voit rattrapé par ses choix malheureux. Par fidélité à ses convictions et à ses amitiés il s'était, montré, sans doute imprudent, mais dans une ultime lettre il se justifiera avec noblesse et émotion: « *...mon âme est pure elle retourne avec confiance vers l'Auteur de toutes choses; je n'ai été ni un traître, ni un contre révolutionnaire j'ai voulu le bien de mon pays; j'espère qu'avec le temps ma réputation triomphera de toutes les calomnies, dont on voudra sans doute la noircir...* »

Josué Cardonnet, se constitue prisonnier.

Incarcé à la citadelle de Nîmes, il est jugé par le Tribunal révolutionnaire et condamné à la peine de mort pour être « *convaincu d'avoir été un des chefs de la conspiration* » le 3 Avril 1794. Il écrit

une dernière lettre à son épouse qu'il laissait sans ressources à la tête d'une nombreuse famille. (Ses terres de Cambonéral avaient été placés sous séquestre.)

Par cette déchirante missive, avec les ultimes exhortations à la "*chère et digne épouse*", l'homme politique dit toute l'étendue de ses désillusions : "*ô moitié de moi-même je t'en conjure par tout ce qu'il y a de plus sacré vis pour nos enfants, parle leur de leur infortuné père, répète leur sans cesse de ne jamais accepter de place publique... »*

Condamné à mort le 3 Avril 1794, il est exécuté, le lendemain, sur l'Esplanade de la ville.

Caveau familial des Cardonnet à Cambonéral (Saint-Jean-du-Gard)

